



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

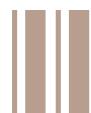
RAPPORT ANNUEL 2006



RAPPORT ANNUEL 2006

© Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Avenue Abdoulaye Fadiga - BP 3108 - Dakar - Sénégal

ISBN 10 : 2-916140-05-0
ISBN 13 : 978-2-916140-05-6
ISSN 08505691



SOMMAIRE

	PAGES
LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2006	VIII
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO	XIII
VUE D'ENSEMBLE	3
I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	5
1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL	5
2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UMOA	10
2.1 - Produit intérieur brut	10
2.2 - Production agricole	12
2.3 - Extraction minière	14
2.4 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail	14
2.5 - Evolution des prix	15
2.6 - Finances publiques	17
2.7 - Balance des paiements	18
2.8 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure	19
II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE	21
1 - OBJECTIF DE LA POLITIQUE MONETAIRE	21
2 - ACTION MONETAIRE	21
2.1 - Politique des taux d'intérêt	21
2.2 - Opérations d'open market	22
2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement	22
2.4 - Dispositif des réserves obligatoires	22
3 - RESULTATS DE L'ACTION MONETAIRE ET EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES	23
3.1 - Avoirs extérieurs nets	23
3.2 - Crédit intérieur	25
3.2.1 - Position nette des Gouvernements	25
3.2.2 - Crédits à l'économie	26
3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques	28
3.3 - Masse monétaire et base monétaire	28
3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne	35
3.5 - Concours de la Banque Centrale	36
3.6 - Evolution des réserves obligatoires	39
3.7 - Opérations du marché interbancaire et évolution des taux de base bancaires	41
3.8 - Opérations du marché des titres de créances négociables	42
3.9 - Opérations sur les titres d'Etat issus de la titrisation des concours consolidés	43
III - EMISSION MONETAIRE ET SYSTEMES DE PAIEMENT	45
1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	45
1.1 - Prélèvements et versements aux guichets	45
1.1.1 - Prélèvements	45
1.1.2 - Versements	46
1.2 - Composition de la circulation fiduciaire	48
2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA	50
2.1 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO	50
2.2 - Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA	50



3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR51
3.1 - Opérations sur billets avec l'étranger51
3.2 - Transferts scripturaux51
4 - FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES DE PAIEMENT52
4.1 - Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)53
4.2 - Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)55
4.3 - Système monétique interbancaire régional56
4.4 - Textes réglementaires58
4.5 - Système de télécommunications58
4.6 - Normalisation bancaire et financière59
4.7 - Centrale des incidents de paiement59
IV - SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER63
1 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE63
1.1 - Textes réglementaires63
1.2 - Evolution du réseau bancaire63
1.3 - Activité des banques et des établissements financiers64
1.4 - Situation au regard du dispositif prudentiel65
1.5 - Dispositif des accords de classement67
2 - EVOLUTION DU MARCHE FINANCIER REGIONAL67
3 - EVOLUTION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES68
3.1 - Indicateurs d'activité68
3.2 - Mise en œuvre du PRAFIDE69
3.3 - Cadre juridique et dispositif prudentiel69
3.4 - Renforcement des capacités69
3.5 - Etudes et publications69
3.6 - Surveillance du secteur70
V - AUTRES ACTIVITES DE LA BCEAO71
1 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE71
2 - INTEGRATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA71
3 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE74
3.1 - Relations avec les institutions de Bretton Woods74
3.2 - Relations avec les autres institutions74
4 - AUTRES ACTIVITES ET PROJETS DE LA BCEAO75
4.1 - Collecte, gestion et diffusion d'informations statistiques75
4.2 - Centrale des bilans76
VI - REALISATION DE LA CENTRALE DES BILANS DES ENTREPRISES DE L'UMOA (CBE/UMOA)77
1 - NORMALISATION DE L'INFORMATION D'ENTREPRISE77
1.1 - Harmonisation des référentiels comptables77
1.2 - Normalisation des actes juridiques78
2 - CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES D'ENTREPRISE79
2.1 - Réglementation de la collecte de l'information79
2.2 - Création du répertoire des entreprises79
3 - CONCESSION DU SERVICE PUBLIC D'INFORMATION SUR LES ENTREPRISES ET CREATION DE LA SOCIETE DE COMMERCIALISATION D'INFORMATIONS D'ENTREPRISE (SCIE-SA)79
VII - CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO83
1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES83
1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union83



1.2 - Conseil des Ministres de l'UMOA84
1.3 - Conseil d'Administration de la BCEAO87
2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO93
2.1 - Gestion des ressources humaines93
2.1.1 - Organigramme et mesures individuelles93
2.1.2 - Effectif93
2.1.3 - Formation95
2.2 - Evolution du réseau de la BCEAO97
2.3 - Système d'information et de communication97
2.4 - Modernisation de la documentation et des archives98
2.5 - Dispositif de contrôle des activités et des opérations99
2.6 - Dispositif du contrôle de gestion103
VIII - COMPTES FINANCIERS DE LA BCEAO105
1 - ANALYSE DU BILAN105
2 - COMPTE DE PERTES ET PROFITS108
3 - CONTROLE DES COMPTES111
4 - RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS DE LA BCEAO112
5 - ETATS FINANCIERS DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 2006113
ANNEXES161

LISTE DES ENCADRES

Encadré n° 1 : impact de la hausse des cours du baril de pétrole brut sur le secteur de l'énergie électrique dans les pays de l'UEMOA11
Encadré n° 2 : déterminants de l'inflation dans les Etats membres de l'UEMOA16
Encadré n° 3 : programme de production accélérée de billets valides47
Encadré n° 4 : musée de la monnaie de la BCEAO49
Encadré n° 5 : monnaie électronique dans l'UEMOA57
Encadré n° 6 : principales conclusions de l'enquête auprès des usagers des systèmes de paiement dans les pays de l'UEMOA60
Encadré n° 7 : Programme Economique Régional : outil d'accélération du processus d'intégration et de développement économique durable de la sous-région ouest africaine72
Encadré n° 8 : cartographie des risques de la Banque Centrale101
Encadré n° 9 : mise en ligne d'un portail de contrôle de gestion104

LISTE DES GRAPHIQUES

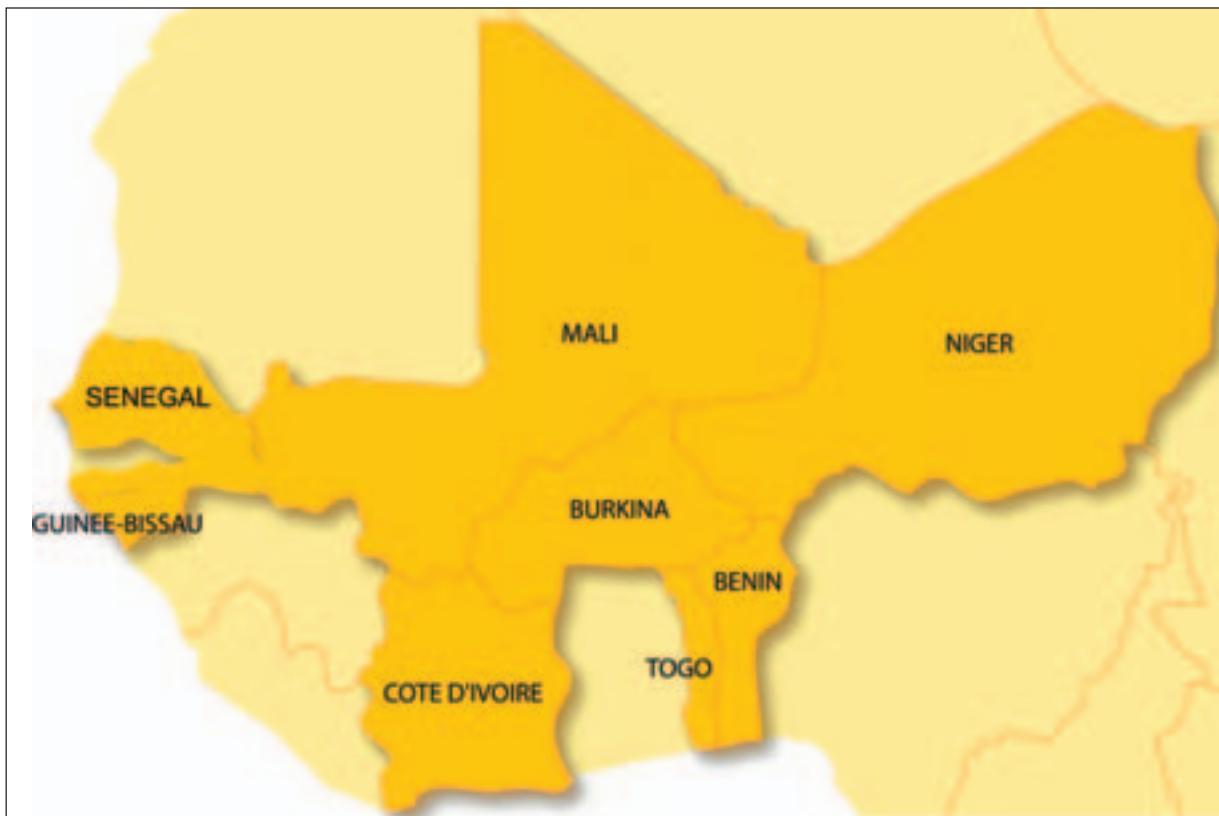
Graphique 1 : évolution des cours du pétrole8
Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc9
Graphique 3 : évolution des cours du café9
Graphique 4 : évolution des cours du cacao9
Graphique 5 : évolution des cours du coton10
Graphique 6 : taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA11
Graphique 7 : productions agricoles d'exportation13
Graphique 8 : productions vivrières13
Graphique 9 : crédit intérieur25
Graphique 10 : masse monétaire28
Graphique 11 : base monétaire30
Graphique 12 : Bénin - situation monétaire intégrée30
Graphique 13 : Burkina - situation monétaire intégrée31



Graphique 14 : Côte d'Ivoire - situation monétaire intégrée31
Graphique 15 : Guinée-Bissau - situation monétaire intégrée32
Graphique 16 : Mali - situation monétaire intégrée32
Graphique 17 : Niger - situation monétaire intégrée33
Graphique 18 : Sénégal - situation monétaire intégrée33
Graphique 19 : Togo - situation monétaire intégrée34
Graphique 20 : UMOA - situation monétaire intégrée34
Graphique 21 : épargne intérieure des particuliers et entreprises36
Graphique 22 : entrées et sorties de billets aux guichets de la BCEAO46
Graphique 23 : entrées et sorties de pièces aux guichets de la BCEAO47
Graphique 24 : évolution des effectifs de la BCEAO de 1993 à 200694

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (FCFA par unité monétaire)7
Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire)8
Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2005 et 2006 en (%)17
Tableau 4 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques22
Tableau 5 : situation monétaire intégrée23
Tableau 6 : évolution par pays des avoirs extérieurs nets24
Tableau 7 : évolution par pays de la position nette du Gouvernement26
Tableau 8 : évolution par pays de la masse monétaire29
Tableau 9 : évolution par pays de l'épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne35
Tableau 10 : concours de la Banque Centrale36
Tableau 11 : interventions de la BCEAO à fin décembre 200637
Tableau 12 : évolution par pays des concours de la Banque Centrale38
Tableau 13 : crédits à l'économie et refinancements39
Tableau 14 : répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets39
Tableau 15 : évolution des réserves obligatoires des banques40
Tableau 16 : évolution des réserves obligatoires des établissements financiers40
Tableau 17 : évolution des taux interbancaires (moyenne pondérée)41
Tableau 18 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA42
Tableau 19 : situation des titres d'Etat issus de la titrisation des concours consolidés43
Tableau 20 : répartition des prélèvements aux guichets des agences de la BCEAO45
Tableau 21 : répartition des versements aux guichets des agences de la BCEAO46
Tableau 22 : composition des billets et pièces en circulation48
Tableau 23 : mouvements de billets externes aux guichets des agences de la BCEAO50
Tableau 24 : dispositions entre les pays de l'UMOA51
Tableau 25 : flux des transferts via la BCEAO - exercice 200652
Tableau 26 : flux des transferts via l'AMAO - exercice 200652
Tableau 27 : évolution de quelques indicateurs de STAR-UEMOA en 200654
Tableau 28 : données caractéristiques des échanges dans SICA-UEMOA au 31 décembre 200655
Tableau 29 : part par pays de chaque type d'instrument de paiement échangé dans l'Union en 200656
Tableau 30 : données issues de la centralisation des incidents de paiement à fin décembre 200660
Tableau 31 : répartition des établissements de crédit par pays64
Tableau 32 : évolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA66
Tableau 33 : accords de classement traités en 200667



L’Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les huit Etats membres suivants, situés en Afrique de l’Ouest :

BENIN

MALI

BURKINA

NIGER

COTE D’IVOIRE

SENEGAL

GUINEE-BISSAU

TOGO

La Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), dont le quarante-quatrième exercice d’activité est ici retracé, est l’Institut d’émission commun de l’UMOA, chargé notamment d’assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), celle de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l’absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.



LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2006

L'exercice écoulé a été marqué, pour la BCEAO, par les évènements ci-après :

AU PLAN DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET DE LA COOPERATION MONETAIRE

Réunion du Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)

Le Bureau de l'ABCA s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 3 mars 2006, au Siège de la BCEAO. Plusieurs Gouverneurs de Banques Centrales membres y ont pris part. Il s'agit notamment du Dr. Paul ACQUAH, Gouverneur de la Banque du Ghana, Président de l'ABCA, de M. Jean-Claude Masangu MULONGO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, de M. Zeine Ould ZEIDANE, Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, de Mme Linah K. MOHOHLO, Gouverneur de la Banque du Botswana, ainsi que des représentants des Gouverneurs de la Banque de Namibie et de la Banque Nationale du Rwanda. La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été présidée par le Gouverneur par intérim de la BCEAO, Monsieur Damo Justin BARO. L'ordre du jour de cette réunion portait notamment sur l'examen des rapports des Présidents des Comités sous-régionaux de l'ABCA, sur l'intégration monétaire, ainsi que sur les propositions pour la mise en place du groupe de travail d'experts des banques centrales africaines en système de paiement.

Table ronde des bailleurs de fonds du Programme Economique Régional (PER)

Les 2 et 3 novembre 2006, s'est tenue à Dakar, à l'Hôtel Méridien Président, la Table ronde des bailleurs de fonds consacrée au financement du Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA 2006-2010, sous le haut patronage de son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal. Ont pris part à cette Table ronde :

- les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, les Institutions communes de l'Union (Commission de l'UEMOA, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Banque Ouest Africaine de Développement, Chambre Consulaire Régionale), les organisations sous-régionales et interafricaines (CEDEAO, Autorité du Liptako Gourma, FAGACE, Fonds de Solidarité Africaine) ainsi que le secteur privé ;
- l'Algérie, le Canada, l'Italie, le Japon, la République française, la République Fédérale d'Allemagne, la République Populaire de Chine, le Royaume de Belgique, le Royaume des Pays-Bas et le Royaume du Maroc ;
- les autres partenaires au développement (Banque Mondiale, FMI, PNUD, BAD, BID,...).

Le montant total des contributions financières annoncées par les partenaires au développement s'est élevé à 2.438 milliards de FCFA, couvrant largement les besoins de 2.002 milliards de FCFA soumis à la Table ronde.

❖❖❖

AU PLAN MONETAIRE ET FINANCIER

Mise en production du Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)

Initiée en 1999 par la BCEAO, la réforme des systèmes et moyens de paiement s'est traduite par la mise en place d'un Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA), et d'un Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA).



Démarré le 17 novembre 2005 au Mali, le Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA) a été mis en production le 19 janvier 2006 au Sénégal, le 29 juin 2006 au Burkina, le 3 août 2006 en Côte d'Ivoire et le 9 novembre 2006 au Bénin.

Avec ce nouveau système, les banques, depuis leurs locaux dans toutes les villes où la BCEAO est représentée, peuvent transmettre des fichiers électroniques de leurs différentes opérations en compensation. Les calculs des soldes de compensation se font sur la base des présentations électroniques, avec en appui l'échange d'images scannées des valeurs (chèques, effets de commerce, bons de virement).

Ce système devrait permettre notamment la réduction :

- des délais de transmission des ordres, par la dématérialisation des effets de commerce et des chèques ;
- des délais de règlement des soldes de compensation, à travers l'automatisation de ce système ;
- des délais d'imputation des comptes de la clientèle des banques ;
- des risques liés à la manipulation des valeurs papiers et à leur transport.

Démarrage du règlement des opérations de la Bourse dans STAR-UEMOA

Le 3 février 2006, le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) a enregistré le règlement des opérations compensées du Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) de la Bourse, avec la participation de toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) de l'Union.

L'intégration du règlement des opérations de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) dans STAR-UEMOA devrait contribuer à une plus grande efficacité du déroulement des opérations du marché financier régional.

Démarrage de la diffusion des produits de la Centrale des Bilans

La Centrale des bilans des entreprises de l'UMOA (CBE/UMOA) a démarré le 27 février 2006 la diffusion de ses produits. Les premières éditions ont concerné les « Centralisations sectorielles », le « Dossier individuel d'entreprise » et « l'Annuaire des entreprises ». Les « Centralisations sectorielles » sont des agrégations d'états financiers annuels des entreprises (bilans cumulés, comptes de résultat cumulés, tableaux financiers cumulés des ressources et des emplois) par secteur d'activité défini par référence à la nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA). Le Dossier Individuel d'Entreprise est constitué de l'analyse financière de l'entité concernée. L'entreprise est positionnée dans son secteur par rapprochement de ses valeurs caractéristiques avec celles calculées pour le même secteur. Le troisième produit de la CBE/UMOA, en l'occurrence l'Annuaire des entreprises, a été diffusé le 5 octobre 2006.

Séminaire sur la normalisation des moyens de paiement scripturaux dans l'espace UEMOA

Du 3 au 5 mai 2006, s'est tenu au Siège de la BCEAO un séminaire sur la normalisation du chèque, de la lettre de change et du billet à ordre. Ce séminaire visait à définir les spécifications fonctionnelles et techniques de référence ou normes, applicables dans toute l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, en matière de fabrication et d'utilisation des moyens de paiement scripturaux. Il a réuni une cinquantaine de participants en provenance des banques de l'Union, des Directions Nationales et des Directions des Services Centraux de la BCEAO, ainsi que des imprimeurs et des fournisseurs de solutions au traitement du chèque et des effets de commerce.



Première réunion du Conseil d'Administration de la Société de Commercialisation d'Informations d'Entreprise dans l'UEMOA

Dans le cadre de la réalisation de la Centrale des Bilans des Entreprises (CBE), une société de droit privé a été créée pour produire et diffuser les informations sur les entreprises non financières de l'UEMOA. Dénommée Société de Commercialisation d'Informations d'Entreprise (SCIE), elle a tenu la première réunion de son Conseil d'Administration le 6 juillet 2006 dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar. La rencontre a réuni six (6) des huit (8) Administrateurs de la SCIE représentant la BCEAO, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE), le groupe Bank Of Africa (BOA), la Banque Nationale d'Investissement de Côte d'Ivoire (BNI-CI) et la Banque Togolaise de Développement (BTD). La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et la Banque Commerciale du Burkina (BCB) se sont faites représenter.

Renforcement du cadre juridique des systèmes de paiement dans l'UEMOA

Le cadre juridique des systèmes de paiement de l'UEMOA a été renforcé avec la signature de l'Instruction du Gouverneur de la BCEAO, relative à l'émission de monnaie électronique et aux établissements de monnaie électronique. Entrée en vigueur le 31 juillet 2006, cette Instruction a pour objectif de favoriser le développement de la monnaie électronique dans la Zone UEMOA, tout en contribuant à assurer la protection des populations et à préserver la stabilité financière dans l'Union.

Les établissements émetteurs de monnaie électronique sont les banques, les Services des Chèques Postaux, le Trésor Public, les Systèmes Financiers Décentralisés et les organismes habilités par la loi à exercer les activités d'émission de monnaie électronique, tandis que les établissements distributeurs sont constitués par les entreprises offrant à la clientèle un service de chargement, de recharge ou d'encaissement de monnaie électronique. Des normes relatives notamment au capital social minimum et aux fonds propres ont été définies pour ces structures. L'émission et la distribution de monnaie électronique sont subordonnées à la délivrance d'un agrément par la Banque Centrale.

Le Gouverneur de la BCEAO désigné membre du Groupe d'Experts des Nations Unies pour la mise en œuvre des recommandations de l'Année Internationale du Microcrédit

Dans le cadre de la célébration, en 2005, de l'Année Internationale du Microcrédit (AIM), le Gouverneur de la Banque Centrale a été coopté pour faire partie du Groupe des Conseillers mis en place par le Secrétaire Général des Nations Unies. Au terme du mandat de ce Groupe, il a été suggéré la mise en place, sous l'égide des Nations Unies, d'un Comité d'Experts ayant pour mandat de suivre, sur une période maximum de deux (02) ans, la mise en œuvre des principales recommandations formulées au cours de l'AIM.

Le Secrétaire Général des Nations Unies a décidé, en début d'année 2006, de traduire dans les faits cette proposition, en créant un Groupe d'Experts des Nations Unies sur le secteur financier. Le Gouverneur de la BCEAO a été, de nouveau, désigné pour faire partie des vingt-quatre (24) membres de cette entité qui comprend, entre autres, le Gouverneur de la Banque d'Israël, de Malaisie et de Suisse, ainsi que le Président de la Banque Africaine de Développement.

Les attributions du Groupe d'Experts sont, entre autres, la large diffusion du «Livre Bleu sur la microfinance», et ses recommandations, la promotion de systèmes de paiement efficents, la dissémination des meilleures pratiques en matière de gestion financière et l'amélioration de la contribution des acteurs privés et publics à l'essor de la microfinance.

Les deux premières réunions de ce Groupe se sont tenues à New York (Etats-unis), le 30 juin 2006, et à Halifax (Canada), les 15 et 16 novembre 2006. Ces rencontres ont mis en exergue la nécessité de recentrer la problématique de l'accès élargi des populations aux services financiers à travers la définition d'indicateurs pertinents et la prise en compte de la diversité des institutions financières.



Lancement des transactions monétiques par le Centre de Traitement Monétique Interbancaire de l'UEMOA (CTMI-UEMOA)

Du 11 au 15 décembre 2006, se sont tenues à Bamako au Mali, les Assises du Groupement Interbancaire Monétique (GIM-UEMOA) et du Centre de Traitement Monétique Interbancaire de l'UEMOA (CTMI-UEMOA).

Il ressort de ces rencontres que le démarrage opérationnel du CTMI-UEMOA peut être envisagé au cours de l'année 2007. En effet, la solution monétique a été installée, la salle informatique dédiée au traitement des transactions est fonctionnelle et l'infrastructure de télécommunication articulée autour d'un réseau VSAT est également fonctionnelle au Mali, au Sénégal et en cours de déploiement au Burkina, Etats abritant les banques pilotes. Le déploiement du réseau VSAT dans l'ensemble des Etats membres de l'Union, prévu pour l'année 2007, se fera simultanément avec la préparation des autres banques, membres du Groupement.

❖❖❖

AU PLAN DE LA GESTION DE LA BCEAO

Troisième rencontre des Directions chargées de la Formation des Banques Centrales Francophones

Du 27 au 29 mars 2006, le Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a accueilli la 3^{ème} rencontre du Groupe de Travail des Directeurs chargés de la Formation des Banques Centrales des pays francophones. Cette réunion a regroupé, après les éditions de Paris en janvier 2004 et d'Alger en février 2005, les Directeurs chargés de la Formation de la Banque d'Algérie, de l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France, de la Bank Al Maghrib du Maroc, de la Banque Centrale de Mauritanie, de la Banque Centrale de Tunisie et de la Banque Centrale de la République de Guinée. La Bundesbank, qui a noué un partenariat avec l'IBFI, était également représentée à cette réunion en qualité d'observateur.

Séminaire sur la mise en œuvre et l'actualisation du plan d'entreprise 2006-2008 de la BCEAO

La Direction du Contrôle de Gestion, en relation avec la Direction de la Formation, a organisé les 14 et 15 juin 2006, un séminaire-atelier sur la mise en œuvre et l'actualisation du plan d'entreprise 2006-2008 de la BCEAO. Retransmis par visioconférence, le séminaire a réuni les Contrôleurs de Gestion et les correspondants du contrôle de gestion des Directions Nationales, des Directions des Services Centraux, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et de la Représentation de la BCEAO auprès de la Commission de l'UEMOA.

Le séminaire a permis aux participants d'échanger sur le caractère transversal des activités de la Banque, requérant la mobilisation de tout le personnel. Les travaux ont, par ailleurs, abouti à l'adoption des principaux indicateurs et à l'identification des actions prioritaires pour 2007.

Mise en production du Système Automatisé de Gestion des Indicateurs d'Activités (SAGINA)

L'Institut d'émission a procédé, le 24 août 2006, à la mise en production d'une nouvelle application dénommée SAGINA (Système Automatisé de Gestion des Indicateurs d'Activités).

SAGINA est une application informatique de type « Web », centralisée au Siège, accessible à tous les sites, via le réseau de la Banque, paramétrable et évolutive. Elle vise à faciliter l'élaboration des tableaux de bord de gestion, tout en minimisant les risques liés aux traitements manuels des données. Elle offre par ailleurs la possibilité de partager, en temps réel, des informations communes à tous les sites et d'uniformiser les méthodes de travail.



Cérémonie en l'honneur des hauts responsables de la Banque Centrale, admis à faire valoir leurs droits à la retraite au titre de l'année 2006

Le 27 décembre 2006 a eu lieu au Siège de la BCEAO, une cérémonie en l'honneur des hauts responsables de la Banque Centrale, admis à faire valoir leurs droits à la retraite au titre de l'année 2006. Ces valeureux hommes et femmes qui faisaient leurs adieux à la Banque Centrale au terme de trois décennies de carrière prestigieuse entièrement dédiée à l'Union, étaient au nombre de dix (10). Il s'agit de :

- Monsieur Amadou Sadickh DIOP, Secrétaire Général de la BCEAO ;
- Monsieur Mamadou DIOP, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'UMOA ;
- Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Conseiller Spécial du Gouverneur, Contrôleur Général ;
- Monsieur Pascal Irenée KOUPAKI, Conseiller Spécial du Gouverneur, Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie ;
- Monsieur Sosthène Boureïma BAMBARA, Conseiller du Gouverneur, Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation ;
- Monsieur Ambroise KONE, Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances ;
- Madame Sockna BEYE SAKHO, Directeur du Département de la Sécurité et des Affaires Juridiques ;
- Monsieur Idriss Lyassou DAOUDA, Directeur National de la BCEAO pour le Bénin ;
- Monsieur Seyni NDIAYE, Directeur National de la BCEAO pour le Sénégal ;
- Monsieur Abdoulaye SOUMANA, Directeur National de la BCEAO pour le Niger.



Le Gouverneur BARO et le Vice-Gouverneur GAMATIE en compagnie de quelques hauts responsables admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

S'adressant à ces hauts responsables de la Banque Centrale, le Gouverneur BARO a loué les qualités de compétences professionnelles, de probité, de discrétion et de désintéressement dont ils ont su faire preuve dans les fonctions qu'ils ont assumées tout au long de leur carrière. Pour les bons et loyaux services rendus à l'Institut d'Emission communautaire, Monsieur BARO leur a exprimé, au nom de l'ensemble du personnel et en son nom propre, son sentiment de satisfaction pour l'œuvre accomplie et leur a formulé des voeux pour une retraite paisible, heureuse et bien remplie.





COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO





COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

au 31 décembre 2006

PRESIDENT : Son Excellence Mamadou TANDJA,
Président de la République du Niger.

Son Excellence Boni YAYI,
Président de la République du Bénin.

Son Excellence Blaise COMPAORE,
Président du Burkina Faso.

Son Excellence Laurent GBAGBO,
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence João Bernardo VIEIRA,
Président de la République de Guinée-Bissau.

Son Excellence Amadou Toumani TOURE,
Président de la République du Mali.

Son Excellence Mamadou TANDJA,
Président de la République du Niger.

Son Excellence Abdoulaye WADE,
Président de la République du Sénégal.

Son Excellence Faure GNASSINGBE,
Président de la République Togolaise.



COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2006

PRESIDENT : M. Jean-Baptiste COMPAORE,
Ministre des Finances et du Budget du Burkina Faso

République du Bénin

MM. Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances ;
Albert Sègbégnon HOUNGBO, Ministre Délégué chargé du Budget, auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances.

Burkina Faso

MM. Jean-Baptiste COMPAORE, Ministre des Finances et du Budget ;
Jean de Dieu SOMDA, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale.

République de Côte d'Ivoire

MM. Koffi Charles DIBY, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Albert TOIKEUSE MABRI, Ministre de la Coopération et de l'Intégration Africaine.

République de Guinée-Bissau

MM. Victor MANDINGA, Ministre des Finances ;
Issufo SANHA, Ministre de l'Economie.

République du Mali

MM. Abou-Bakar TRAORE, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Oumar Hammadoun DICKO, Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.

République du Niger

MM. Ali Mahamane Lamine ZEINE, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Seyni OUMAROU, Ministre d'Etat, Ministre de l'Equipement.

République du Sénégal

MM. Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République Togolaise

MM. Payadowa BOUKPESSI, Ministre des Finances, du Budget et des Privatisations ;
Daniel Koboè KLOUTSE, Ministre de l'Economie et du Développement.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2006

PRESIDENT : M. Damo Justin BARO
Gouverneur par intérim de la BCEAO

République du Bénin

MM. Félichen C. ZACHARIE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique au Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances ;
Dieudonné C. ASSOGBA, Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances.

Burkina Faso

MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, au Ministère des Finances et du Budget ;
Léné SEBGO, Directeur Général de la Coopération au Ministère des Finances et du Budget.

République de Côte d'Ivoire

MM. Kouamé KOUASSI, Directeur Général du Budget et des Finances au Ministère de l'Economie et des Finances ;
Claude Yao BEUGRE, Conseiller Spécial du Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances.

République de Guinée-Bissau

MM. Fernando Jorge Maria CORREIA, Directeur Général du Trésor au Ministère des Finances ;
João Viriato RODRIGUES, Directeur de la Dette au Ministère des Finances.

République du Mali

MM. Aboubacar Alhosseyni TOURE, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique au Ministère de l'Economie et des Finances ;
Sambou WAGUE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

MM. Boubacar Moumouni SAIDOU, Commissaire chargé de l'Economie au Ministère de l'Economie et des Finances ;
Abdou SOUMANA, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Sénégal

MM. Falilou Mbacké DIAGNE, Trésorier Général, Agent Comptable Central du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances.
Adama DIEYE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie et des Finances.

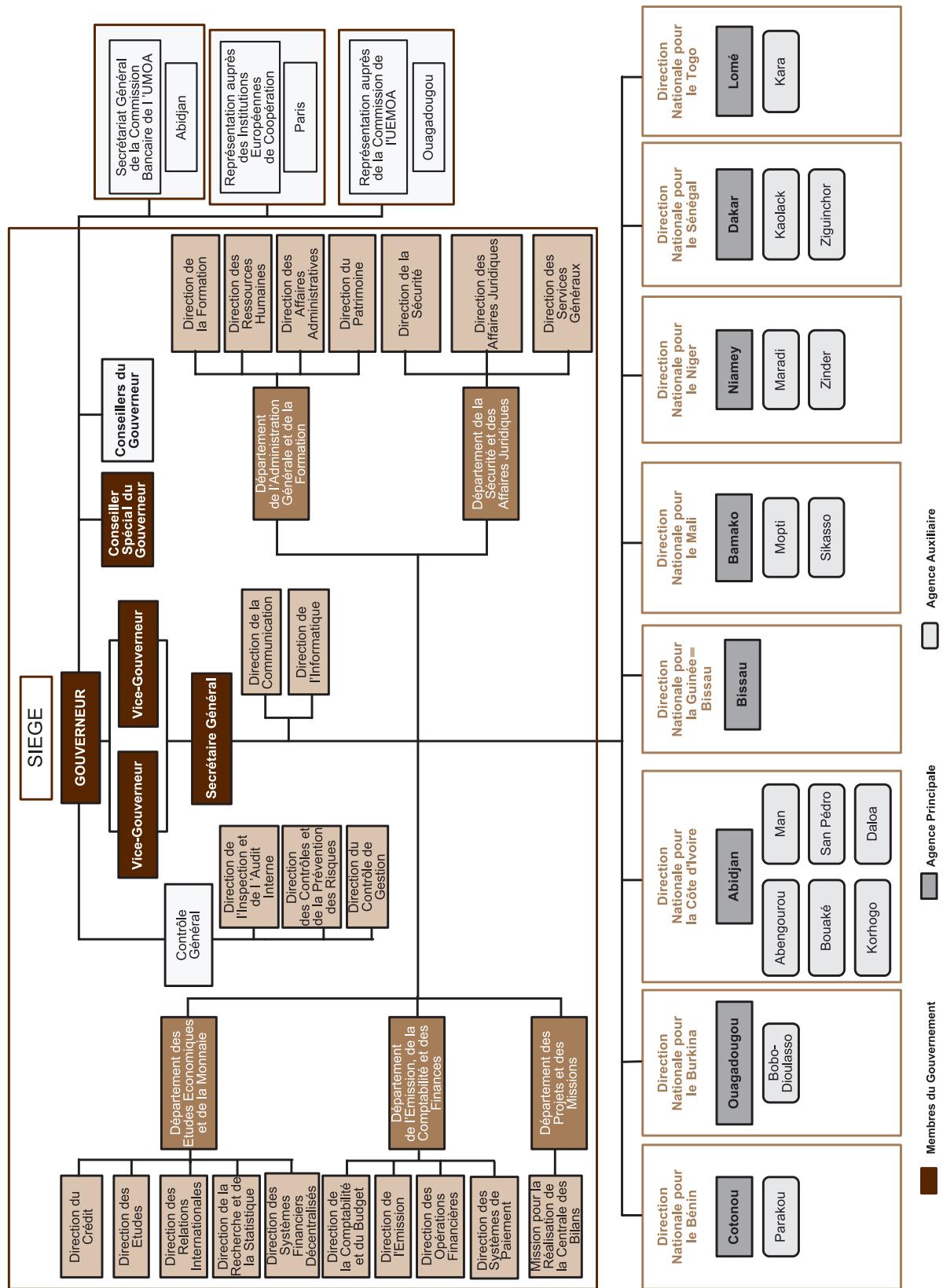
République Togolaise

MM. Essowédou AGBA, Secrétaire Général du Ministère des Finances, du Budget et des Privatisations ;
Marc Dèdériwè ABLY-BIDAMON, Directeur Général des Douanes au Ministère des Finances, du Budget et des Privatisations.

République Française

MM. Xavier MUSCA, Directeur Général du Trésor et de la Politique Economique au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ;
Jean-Christophe DEBERRE, Directeur des Politiques de Développement au Ministère des Affaires Etrangères.

ORGANIGRAMME DE LA BCEAO





BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

au 31 décembre 2006

GOUVERNEMENT

Gouverneur par intérim	: M. Damo Justin BARO
Vice-Gouverneur	: M. Ali Badjo GAMATIE
Secrétaire Général	: M. Amadou Sadickh DIOP
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Tiémoko Meyliet KONE

CONSEILLER DU GOUVERNEUR

: M. Sosthène Boureima BAMBARA

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général	: M. Tiémoko Meyliet KONE
--------------------	---------------------------

ASSISTANT DU GOUVERNEUR

: M. Alain KOUTANGNI

DEPARTEMENTS

Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation	: M. Sosthène Boureima BAMBARA
Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances	: M. Ambroise KONE
Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie	: M. Jean-Claude BROU
Directeur du Département des Projets et des Missions	: M. Ousmane OUEDRAOGO
Directeur du Département de la Sécurité et des Affaires Juridiques	: Mme Sockna Bèye SAKHO

CONSEILLERS DU CONTROLEUR GENERAL ET DE DIRECTEURS DE DEPARTEMENT

Conseiller du Contrôleur Général	: M. Thiémoko DIARA
Conseiller du Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances	: M. Christian KOFFI
Conseillers du Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie	: M. Mawuena Kodzo DOSSA : M. François de Salles NARE : M. Mahamadou GADO

DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur des Affaires Administratives	: M. Marcel de SOUZA
Directeur des Affaires Juridiques	: M. Elpidio FREITAS
Directeur de la Communication	: M. Venance Adamah KANGNI
Directeur de la Comptabilité et du Budget	: Vacant
Directeur du Contrôle de Gestion	: M. Alain KOUTANGNI



Directeur des Contrôles et de la Prévention des Risques	: M. Soumaïla OUEDRAOGO
Directeur du Crédit	: M. Charles KI-ZERBO
Directeur de l'Emission	: M. Amadou BACHIR
Directeur des Etudes	: M. Armand BADIEL
Directeur de la Formation	: M. Modienne GUISSE
Directeur de l'Informatique	: M. Abdoulaye SECK
Directeur de l'Inspection et de l'Audit Interne	: M. Denis N'GBE
Directeur des Opérations Financières	: M. Oumar Tatam LY
Directeur du Patrimoine	: M. Siriki KONE
Directeur des Relations Internationales	: M. Samuel MEANGO
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Ismaïla DEM
Directeur des Ressources Humaines	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN
Directeur de la Sécurité	: M. Paul Marie KYELEM
Directeur des Services Généraux	: M. Félix DJAN DJE
Directeur des Systèmes de Paiement	: Mme Fatimatou Zahra DIOP
Directeur des Systèmes Financiers Décentralisés	: M. Eric Amah EKUE
Directeur auprès du Secrétaire Général	: M. Mamadou Lamine DIOUF

MISSIONS

Directeur Chargé de la Mission pour la Réalisation de la Centrale des Bilans	: M. Joseph Pindana SAMA
Coordonnateur Principal de la Mission d'Assistance Technique à la Direction Nationale de la BCEAO pour la Guinée-Bissau	: M. Blaise Djomand DIPLO

REPRESENTATIONS

Représentant Résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)	: M. Théophile Ahoua N'DOLI
Représentant de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération	: Vacant

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Lyassou Idriss DAOUDA
Directeur National pour le Burkina	: M. Bolo SANOU
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Kablan YAO SAHI
Directeur National pour la Guinée-Bissau	: M. Aguinaldo EMBALO
Directeur National pour le Mali	: M. Idrissa TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Abdoulaye SOUMANA
Directeur National pour le Sénégal	: M. Seyni NDIAYE
Directeur National pour le Togo	: M. Ayéwanou GBEASOR



ADRESSES DES DIFFERENTS SITES DE LA BCEAO

SIEGE SOCIAL

Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108 - Dakar
Téléphone : (221) 839 05 00 - Télifax : (221) 823 93 35 et 822 61 09
Télex : BCEAO 21 833 SG, 21 815 SG, 21 530 SG, 21 597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou

Avenue Jean-Paul II
01 Boîte Postale : n° 325 RP
Téléphone : (229) 21 31 24 66 et 21 31 24 67
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Télifax : (229) 21 31 24 65
Directeur de l'Agence Principale : M. Roger AGBOZOGNIGBE
Parakou
Boîte Postale : n° 201
Téléphone : (229) 23 61 03 25
Télex : 5099 BCEAO PARAKOU
Télifax : (229) 23 61 10 91
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Moussibaho SANNI

BURKINA

Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : n° 356
Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17
Télex : 0978 5205 BCEAO BF et 0978 5235 BCEAO BF
Télifax : (226) 50 31 01 22
Directeur de l'Agence Principale : M. Lallé COULIBALY

Bobo-Dioulasso

Boîte Postale : n° 603
Téléphone : (226) 20 97 04 44/45/46
Télex : 0978 8228 BCEAO BF
Télifax : (226) 20 97 04 58
Chef de l'Agence Auxiliaire : Zoukou KERE

COTE D'IVOIRE

Abidjan

Avenue Terrasson de Fougères
Boîte Postale : n° 01 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23 474 - 23 761 et 23 607
Télifax : (225) 20 22 28 52 et 20 22 00 40
Directeur de l'Agence Principale : M. Ernest ADOHI ASSEU

Abengourou

Boîte Postale : n° 905
Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 39 15
Télex : 59 103 ABENGOUROU CI
Télifax : (225) 35 91 31 76
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

Bouaké

Boîte Postale : n° 773
Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14

Télex : BCEAO BOUAKE 69 109

Télifax : (225) 31 63 38 31

Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

Daloa

Boîte Postale : n° 46
Téléphone : (225) 32 78 38 85

Télex : BCEAO DALOA

Télifax : (225) 32 78 13 10

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Célestin Angoua NANGOH

Korhogo

Boîte Postale : n° 54
Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11

Télex : 63 106 KORHOGO CI

Télifax : (225) 36 86 15 30

Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

Man

Boîte Postale : n° 1017
Téléphone : (225) 33 79 02 67

Télex : BCEAO MAN 89 106

Télifax : (225) 33 79 02 28

Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

San Pedro

Boîte Postale : n° 387
Téléphone : (225) 34 71 21 74

Télex : BCEAO 91 130 SAN PEDRO

Télifax : (225) 34 71 24 48

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Niangoran ALLE

GUINEE-BISSAU
Blissau
Boîte Postale : n° 38
Téléphone : (245) 21 55 48 - 21 41 73 et 21 14 82
Télex : 289 BCGB 1
Télifax : (245) 20 13 05 et 20 13 21
Directeur de l'Agence Principale : Mme Felicidade Soares Correia de Brito ABELHA.

MALI

Bamako

Boulevard du 22 octobre 1946

Boîte Postale : n° 206

Téléphone : (223) 22 25 41 et 22 54 06

Télex : 2574 BCEAO BAMAKO

Télifax : (223) 22 47 86

Directeur de l'Agence Principale : M. Soumaila KIDA

**Mopti**

Boîte Postale : n° 180
Téléphone : (223) 43 01 02 et 43 05 65
Télex : BCEAOMPT 8001 MJ
Télifax : (223) 43 05 07
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Idrissa Matoti TOURE
Sikasso
Boîte Postale : n° 453
Téléphone : (223) 62 06 57
Télifax : (223) 62 08 79
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahima TOURE

NIGER

Niamey
Rue de l'uranium
Boîte Postale : n° 487
Téléphone : (227) 72 33 30 et 72 33 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Télifax : (227) 73 47 43
Directeur de l'Agence Principale : M. Oumarou GAGERE
Maradi
Boîte Postale : n° 265
Téléphone : (227) 41 00 96
Télex : BCEAO 8244 NI
Télifax : (227) 41 00 45
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Sahaka MAHAMAN SALAH
Zinder
Boîte Postale : n° 133
Téléphone : (227) 51 00 94
Télex : BCEAO 8226 NI
Télifax : (227) 51 07 24
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

SENEGAL

Dakar
Boulevard Général De Gaulle x Triangle sud
Boîte Postale : n° 3159
Téléphone : (221) 889 45 45
Télex : BCEAO SG 21 839
Télifax : (221) 823 57 57
Directeur de l'Agence Principale : M. Birame SENE

Kaalack

Boîte Postale : n° 79
Téléphone : (221) 941 13 86 et 941 13 87
Télex : BCEAO SG 74071
Télifax : (221) 941 33 23
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Alain Serge NICOD
Ziguinchor
Boîte Postale : n° 317
Téléphone : (221) 991 10 39
Télex : BCEAO SG 73027
Télifax : (221) 991 16 59
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

TOGO

Lomé
Rue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : n° 120
Téléphone : (228) 221 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Télifax : (228) 221 76 02
Directeur de l'Agence Principale : M. Kokou Seretti GOZAN
Kara
Boîte Postale : n° 75
Téléphone : (228) 660 60 79 et 660 61 37
Télex : 7202
Télifax : (228) 660 62 69
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Novignon GABOUTOU

REPRESENTATION DU GOUVERNEUR AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Avenue Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou, Burkina
Boîte Postale : n° 64 OUAGADOUGOU 01
Téléphone : (226) 50 30 60 15
Télex : BCEAO 5205 BF
Télifax : (226) 50 30 63 76

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée, 75008 Paris, France
Téléphone : (33) 1 42 25 71 60
Télex : BCEAO PARIS 650087
Télifax : (33) 1 42 56 00 37



Monsieur Damo Justin BARO, Gouverneur par intérim de la BCEAO



Message du Gouverneur de la BCEAO

L'information d'entreprise constitue aujourd'hui un outil stratégique d'aide à la décision pour les Etats et pour les firmes. Pour les pouvoirs publics, elle permet de renforcer l'analyse des performances économiques, financières et commerciales des entreprises et des secteurs d'activité et de mieux formuler et mettre en œuvre la politique économique. Pour les investisseurs, très exigeants en matière de données fiables dans des délais rapprochés, elle améliore la perception du risque et permet de mettre en œuvre des stratégies d'investissement modernes et efficaces. Dans un monde de plus en plus globalisé, la qualité de l'information d'entreprise est ainsi devenue une des conditions nécessaires à l'attraction des capitaux, à la sécurisation des relations d'affaires et au développement d'un système financier sain et stable.

Ces dernières années, le développement des centrales des bilans d'entreprises dans plusieurs régions du monde a contribué à l'amélioration significative de la qualité et de la disponibilité de l'information d'entreprise. Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a initié en octobre 1991 un projet de réalisation d'une centrale des bilans. La mise en œuvre de ce projet a nécessité l'uniformisation de la réglementation comptable applicable aux entreprises non financières dans l'Union, la standardisation de l'information d'entreprise et la mise en place d'organes chargés de la normalisation comptable et de l'organisation de la profession comptable. L'ensemble de ces actions a permis d'améliorer la qualité de l'information d'entreprise et d'en faciliter la collecte, le traitement et l'analyse.

Le projet de la Centrale des Bilans de l'UEMOA a été entièrement achevé en 2006. La base de données constituée comprend près de 30.000 entreprises et sera régulièrement mise à jour et développée. La Banque Centrale entend aujourd'hui promouvoir un marché moderne de l'information d'entreprise, gage de libre accès à l'information, de transparence et de bonne gouvernance. A cet égard, elle a entrepris, avec l'autorisation du Conseil des Ministres de l'UEMOA, de créer une structure de droit privé : la Société de Commercialisation d'Informations d'Entreprise (SCIE). Cette société s'attelera à la production et à la diffusion des informations sur les entreprises non financières dans le cadre d'une délégation de mission de service public. L'Institut d'émission s'est réservé la collecte de l'information et l'administration de la base de données.

La nouvelle société est l'aboutissement d'un partenariat régional réussi, associant, dans un projet commun, la BCEAO et les promoteurs institutionnels que sont la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE), la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et de nombreux établissements de crédit de la place.

Pour assurer le succès de ce projet et contribuer ainsi à l'édification d'un système financier diversifié, stable et sain, la mise en œuvre de mesures d'accompagnement s'impose au niveau des principaux partenaires du projet, à savoir le secteur privé, les Etats membres de l'UEMOA et la Banque Centrale.





Au niveau des entreprises, les efforts devront porter sur le gouvernement d'entreprise et l'organisation interne afin de produire, dans les délais requis, des états financiers fiables pour alimenter la Centrale des Bilans de l'UEMOA.

Les organismes publics impliqués, notamment les administrations fiscales, devraient veiller à une application stricte des conventions de collecte de l'information d'entreprise qui les lient à la BCEAO. Les acquis devront également être consolidés, en veillant à faire respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires qui conditionnent le succès de la Centrale des Bilans.

La BCEAO quant à elle, fidèle à sa mission de sauvegarde de la stabilité du système financier, continuera à assurer le développement de la Centrale des bilans, notamment en préservant l'intégrité, la fiabilité, la disponibilité et l'actualisation de la base de données qu'elle héberge.

Damo Justin BARO

*Gouverneur par intérim
de la Banque Centrale des Etats
de l'Afrique de l'Ouest,
Président du Conseil d'Administration*



VUE D'ENSEMBLE

L'ÉCONOMIE mondiale a poursuivi son expansion en 2006, tirée par les performances des pays émergents, nonobstant le niveau relativement élevé des cours du baril de pétrole brut. Le rythme de croissance de l'économie mondiale s'est accéléré pour atteindre 5,4% en termes réels contre 4,9% en 2005.

Dans ce contexte, l'activité économique est restée soutenue dans les pays en développement. En Amérique latine, elle a continué d'être tirée par la bonne tenue des exportations, en relation avec la hausse de la demande mondiale. En Afrique, la croissance économique s'est établie à 5,5% après 5,6% en 2005, impulsée essentiellement par l'amélioration de la conjoncture dans les pays producteurs de pétrole.

Les craintes d'une recrudescence de l'inflation induite par le renchérissement des produits pétroliers ont conduit plusieurs banques centrales à poursuivre le resserrement de leur politique monétaire.

Sur le marché des changes, l'activité économique soutenue, en particulier aux Etats-Unis, a partiellement apaisé les inquiétudes des opérateurs relatives à l'ampleur des déficits du budget et de la balance des paiements courants américains. Par conséquent, le dollar des Etats-Unis ne s'est déprécié que de 0,9% en moyenne par rapport à l'euro.

Le rôle de valeur refuge de l'or s'est conforté, en raison de la relative faiblesse du dollar et de la volonté de certaines banques centrales de diversifier leur portefeuille d'actifs. Sur les marchés des matières premières, les cours des principaux produits agricoles d'exportation des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), notamment le café, le cacao et le coton, sont restés orientés à la hausse, en raison de la relance de la demande.

Le produit intérieur brut des pays de l'UMOA a progressé, en termes réels, de 3,0% en 2006 contre 4,1% un an auparavant. La décélération de la croissance économique est liée à la persistance des difficultés éprouvées par certaines filières agricoles, à la crise du secteur de l'énergie consécutive à la flambée des cours du pétrole et à l'environnement socio-politique dans certains Etats.

L'inflation est ressortie en moyenne annuelle à 2,3%, en baisse sensible par rapport au niveau de 4,3% atteint en 2005. Cette évolution du niveau général des prix à la consommation est due à l'effet des résultats favorables de la campagne agricole 2006/2007 sur les prix des produits alimentaires.

Le déficit global des finances publiques, hors dons, est ressorti à 1.288,5 milliards. Rapporté au PIB, il s'est fixé à 5,0% contre 5,3% en 2005. L'encours de la dette extérieure s'est élevé à 8.809,4 milliards contre 12.741,8 milliards à fin décembre 2005. Cette contraction de 3.932,4 milliards provient essentiellement des annulations de dette au titre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) pour un montant global de 4.431,1 milliards, dont l'impact a été atténué par des nouveaux tirages sur emprunts. En conséquence, le stock de la dette a représenté à fin 2006 l'équivalent de 34,0% du PIB contre 52,1% en 2005.

La balance des paiements extérieurs agrégée des Etats membres de l'Union a dégagé un excédent de 686,4 milliards contre 98,3 milliards en 2005. Le déficit des transactions courantes, hors transferts officiels, s'est amoindri, en s'établissant à 6,4% du PIB contre 7,7% en 2005.

L'orientation prudente imprimée par la BCEAO à l'action monétaire au cours des dernières années a été maintenue, en vue de contribuer à maîtriser les tensions inflationnistes, à consolider l'épargne et à conforter la croissance.



Dans un contexte marqué par les inquiétudes suscitées par l'évolution des prix au sein des Etats membres de l'UMOA, la Banque Centrale a relevé d'un quart de point de pourcentage ses taux directeurs, à compter du 24 août 2006. Le taux de pension est ainsi passé à 4,25%. Le taux d'escompte a, pour sa part, été porté à 4,75%.

Prenant en considération l'évolution des crédits à l'économie dans les Etats membres de l'Union, la Banque Centrale a maintenu inchangés les coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union, fixés depuis le 16 juin 2005 à 15,0% au Bénin, 9,0% au Mali, au Niger et au Sénégal, 7,0% au Burkina, 5,0% en Côte d'Ivoire et 3,0% en Guinée-Bissau et au Togo. Compte tenu de la situation de la trésorerie bancaire, la BCEAO n'a pas organisé d'adjudications d'injection ou de reprise de liquidités au cours de l'année 2006.

La position extérieure nette crééditrice des institutions monétaires s'est renforcée de 586,9 milliards pour se fixer à 3.884,7 milliards. Les réserves de change se sont situées à 4.013,4 milliards, induisant un taux de couverture de l'émission monétaire de 117,1% à fin décembre 2006.

Le crédit intérieur s'est accru de 3,4% pour se situer à 4.783,0 milliards, en liaison avec la hausse des crédits à l'économie, dont l'impact a été atténué par le recul de la position nette des gouvernements. Les interventions de la Banque Centrale se sont établies à 342,0 milliards en décembre 2006, en repli de 24,4 milliards par rapport au niveau enregistré un an auparavant. Cette évolution est liée à l'effet conjugué de la baisse de 37,8 milliards des concours aux Etats et de la hausse de 13,4 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 11,4% pour atteindre 7.170,8 milliards.

Les chantiers relatifs à la modernisation des systèmes et moyens de paiement ont été poursuivis, notamment le démarrage du Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA). En outre, il convient de relever l'appropriation graduelle du Système de Transfert Automatisé et de Règlement (STAR-UEMOA) par les utilisateurs, se traduisant par un accroissement en volume et en valeur des échanges effectués et une amélioration des indicateurs de performance.

La centralisation des bilans des entreprises non financières a franchi une étape décisive avec la création de la Société de Commercialisation d'Informations d'Entreprise et la diffusion au sein de la Banque Centrale des premières éditions des "Centralisations sectorielles", du "Dossier individuel d'entreprise" et de "l'Annuaire des entreprises". La Banque Centrale a également mené des actions dans les domaines de la promotion des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et de la coopération monétaire régionale.

Par ailleurs, la BCEAO a contribué au renforcement du processus d'intégration à travers sa participation aux actions de sensibilisation et de mise en œuvre du Programme Economique Régional (PER), qui vise notamment à stimuler une croissance forte, en vue de lutter efficacement contre la pauvreté.

Au terme de l'année 2006, les comptes de la BCEAO ont été soumis, en application de l'article 64 de ses Statuts, à la vérification des Contrôleurs Nationaux et du Commissaire Contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Le Commissaire contrôleur a, en outre, procédé, conjointement avec le Contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la Convention de Compte d'Opérations.